

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 19 novembre 2020

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre règlement interne, nous vous prions de bien vouloir transmettre la question suivante à Monsieur le Premier ministre, ministre d'État.

Aujourd'hui les mérites des 102 volontaires partis du Luxembourg pour se battre entre 1936 et 1938 pour la cause démocratique aux côtés des troupes républicaines espagnoles contre les troupes du Général Franco sont généralement reconnus. Les brigadistes sont considérés comme résistants de la première heure contre les mouvements fascistes et nazis et contre les futures dictatures en Europe « en montrant la voie à ceux qui allaient bientôt les suivre » comme s'était exprimé le Premier Ministre Jean-Claude Juncker en 1997.

Considérés pendant trop longtemps comme « hors la loi » au Luxembourg, les brigadistes luxembourgeois dont un quart sont morts au front ou ont été blessés, ont finalement été réhabilités en 1997 sans néanmoins se voir accorder un statut de résistant.

Sous l'impulsion des Amis des Brigades internationales du Luxembourg (ABIL) et avec le soutien du sculpteur luxembourgeois Lucien Wercollier un monument à la mémoire des brigadistes, partis du Luxembourg, fut érigé au quartier Italie à Dudelange où une cérémonie de commémoration est organisée chaque année.

Dans un même ordre d'idées, l'ABIL a adressé une lettre au Gouvernement proposant l'installation d'une plaquette à la mémoire des volontaires des brigades internationales au Monument du Souvenir « Gëlle Fra », symbole de la résistance face à la répression nazie.

- Cette demande étant restée sans réponse jusqu'à ce jour, nous aimerions savoir de Monsieur le Premier ministre si le Gouvernement entend donner une suite à la demande de l'ABIL ceci d'autant plus qu'une plaquette en souvenir des volontaires luxembourgeois de la Guerre de Corée est déjà apposée au Monument du Souvenir ?
- Dans l'affirmative, quelle est l'autorité qui décide de l'apposition de cette plaquette ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député

Dan Biancalana
Député